

DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHEVEMENT ET LA CONFORMITE DES TRAVAUX

A dater de l'achèvement des travaux soumis à permis de construire – y compris l'aspect extérieur des constructions (peintures et enduits extérieurs, etc) et l'aménagement de leurs abords (clôtures, plantations) si le permis de construire le mentionne - la présente déclaration établie en TROIS exemplaires par le bénéficiaire du permis de construire doit être :

- soit DÉPOSÉE contre décharge à la Mairie de la Commune où la construction est entreprise ;
- soit ENVOYÉE au Maire par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal.

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Par : ASSOCIATION ST PIERRE NOTRE DAME demeurant à : 70 RUE DE MONTGERON 91800 BRUNOY représenté par (2) : M. CLAUDIO VACCARI pour : Construction d'un lycée général sur un terrain sis à : 70 RUE DE MONTGERON 91800 BRUNOY | Dossier n° : PC 91114 10 1 0027 Surface hors œuvre nette créée : 3225 m ² Nature des travaux : Construction d'un Lycée général |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

JE DÉCLARE L'ACHÈVEMENT DEPUIS LE 28 Mars 2013
 JE DÉCLARE L'ENSEMBLE DES DIVISIONS EFFECTUÉE LE _____
 JE DÉCLARE LE CHANGEMENT DE DESTINATION EFFECTUÉE LE _____

Achèvement des travaux

LA TOTALITÉ DES TRAVAUX

UNE TRANCHE DE TRAVAUX

Si l'achèvement ne concerne qu'une partie de l'aménagement ou une partie seulement des constructions, veuillez préciser quels sont les aménagements ou constructions achevés : _____

L'aménageur a été autorisé à différer les travaux de finition des voiries

Oui

Non

Surface hors œuvre nette créée (en m²) : 3225 m²

dont individuels : _____ dont collectifs : _____

Répartition du nombre de logements commencés par type de financement

- Logement Locatif Sociaux : _____
- Accession Aidée (hors prêt à taux zéro) : _____
- Prêt à taux zéro : _____
- Autres financements : _____

J'atteste que les travaux sont achevés et qu'ils sont conformes à l'autorisation (permis ou non opposition à la déclaration préalable) ¹

A Brunoy
 Le : 13/09/2013
 Signature du (ou des) déclarant(s)

A VACCARI
 Le : 14/09/2013
 Signature de l'architecte (ou de l'agréé en architecture) s'il a dirigé les travaux.

ASSOCIATION SAINT PIERRE NOTRE DAME
 Ecole - Collège - Lycée Privé Saint-Pierre
 70 rue de Montgeron - B.P. 201
 91801 BRUNOY CEDEX

SIRET 785 173 659 00018

Pièces à joindre (cocher les pièces jointes à votre déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) :

AT.1 - L'attestation constatant que les travaux réalisés respectent les règles d'accessibilité applicables mentionnées à l'art. R.111-19-21 du code de la construction et de l'habitation ;

AT.2 - Dans les cas prévus par les 4° et 5° de l'article R.111-38 du code de la construction et de l'habitation, la déclaration d'achèvement est accompagnée du document prévu à l'article L.112-19 de ce code, établi par un contrôleur technique mentionné à l'article L.111-23 de ce code, attestant que le maître d'ouvrage a tenu compte de ses avis sur le respect des règles de construction parasismiques et para-cycloniques prévues par l'article L.563-1 du code de l'environnement.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux est adressée :

- soit par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal au maire de la commune ;
- soit déposée contre décharge à la mairie.